

Monsieur André Frédéric
Député fédéral
Crapaurue 7
4800 Verviers

Bruxelles, *le 24 septembre 2014.*

Notre référence :
2014 00384
Votre référence :
A.F./ap/Plan transport 2014/
CGSP/2

Jo Cornu
Administrateur délégué

Rue de France 56
B - 1060 Bruxelles

Tél.: +32 2 525 20 00
jo.cornu@sncb.be
www.sncb.be

Monsieur le Député,

La présente fait suite à votre courrier du 7 avril dernier relatif au plan de transport 2014 de la SNCB.

En décembre 2014, la SNCB mettra effectivement en service un nouveau plan de transport dont l'objectif est de mieux mettre en adéquation l'offre avec les flux de clientèle, l'infrastructure et le matériel roulant.

Lors de la présentation (ou « roadshow ») organisée pour la province de Liège, le 18 mars dernier, les différents principes qui sous-tendent ce plan (cadencement, cohérence de l'offre, enveloppe budgétaire fermée) ont été expliqués aux mandataires politiques.

Dans les semaines qui ont suivi le roadshow, les commentaires et demandes d'adaptation ont été analysés de manière systématique et détaillée. Les remarques et requêtes transmises par courriel et courrier ont également été intégrées dans cette démarche.

Dans le cadre de cette analyse, la SNCB a étudié les solutions éventuelles qui pourraient y être apportées dans le respect des principes de base du nouveau plan ainsi qu'en fonction des moyens matériel et humain et ce, en restant dans l'enveloppe budgétaire initialement prévue.

En ce qui concerne particulièrement vos demandes élaborées conjointement avec la CGSP cheminots, il en découle pour chacune d'entre elles, les conclusions suivantes :

- **Maintien du premier train au départ de Welkenraedt**

La suppression du premier train IC entre Welkenraedt (4h04) et Liège (4h40), soit l'actuel IC A 527, est justifiée par la faible occupation de ce train sur ce tronçon. En effet, seuls quelques 20 à 25 voyageurs fréquentent ce train entre Welkenraedt et Liège.

- **Maintien de la desserte de Dolhain-Gileppe**

La desserte de la ligne 37 a été globalement améliorée. Le tronçon Welkenraedt-Verviers bénéficiera désormais de 3 relations cadencées par heure, toute la journée : 2 relations IC et 1 relation L Spa-Verviers-Aachen, cette dernière assurant la desserte de Dolhain-Gileppe toutes les heures.

Toutefois, compte tenu des remarques reçues concernant la nouvelle desserte de Dolhain-Gileppe, celle-ci a été réexaminée. Cette analyse a permis d'apporter les

compléments suivants:

Nouveaux arrêts en heure de pointe matinale :

- **07h14:** train P7451 Welkenraedt–Verviers-Central (07h22) – Liège-Guillemins (07h55) – Liège-Palais (08h04) – Herstal (08h10)
- **07h50:** train IC430 Welkenraedt–Verviers (07h58) – Liège (08h28) – Bruxelles (09h19)
- **08h09:** train IC405 Bruxelles-Nord (06h37) – Liège-Guillemins (07h35) – Verviers-Central (08h01) – Welkenraedt (08h15)

Nouvel arrêt en heure de pointe vespérale :

- **17h09:** train IC414 Bruxelles-Nord (15h38) – Liège-Guillemins (16h35) – Verviers-Central (17h01) – Welkenraedt (17h15).

Il est à noter que les 3 trains IC susmentionnés marqueront temporairement l'arrêt de Dolhain-Gileppe. La recherche d'une solution structurelle – une fois les travaux sur la ligne 37 terminés – est actuellement à l'étude.

• **Maintien de la relation Liège – Aachen**

La desserte actuelle vers Aachen est composée des trains de la relation IR Liège-Aachen circulant toutes les deux heures.
Le trajet est également possible en empruntant les trains à grande vitesse Thalys/ICE.

La nouvelle desserte d'Aachen s'intègre dans la refonte complète de l'offre sur la ligne 37 Liège – Welkenraedt.

Pour rappel, 2 relations IC relieront la ligne 37 à Bruxelles via la ligne 2 : la relation IC Eupen – Ostende qui est maintenue et une 2ème relation IC empruntant la ligne à grande vitesse reliera toutes les heures Welkenraedt, Verviers, Pepinster et Angleur à Bruxelles.

S'ajoute à ces relations IC, une relation L horaire circulant entre Verviers et Liège et une autre, également toutes les heures, entre Spa-Géronstère et Aachen.

La desserte d'Aachen sera dès lors assurée toutes les heures, moyennant une correspondance à Welkenraedt pour les voyageurs venant de Liège et Angleur, au lieu de toutes les deux heures comme actuellement. Cette adaptation donnera plus de possibilités aux navetteurs avec un allongement du temps de parcours d'une minute seulement, correspondance comprise.

Le week-end, la situation sera améliorée. Le train IC Ostende-Eupen circulera comme aujourd'hui. Dès lors, le voyage Liège - Aachen pourra se faire également toutes les heures au lieu de toutes les deux heures, moyennant une correspondance à Welkenraedt. Le train L Liège-Verviers verra sa fréquence passer d'un train toutes les 2 heures à un train par heure.

• **Maintien de l'offre scolaire à Trois-Ponts et Vielsalm**

La nouvelle offre de la SNCB a été étudiée pour optimiser les correspondances à Liège-Guillemins entre le train IC33 Liège - Gouvy - Luxembourg et le train IC01 Ostende – Bruxelles – Liège – Eupen, et pour permettre une première arrivée à Luxembourg plus tôt qu'actuellement. Cette double modification positive pour les voyageurs de la ligne a induit indirectement des difficultés pour la desserte scolaire de Trois-Ponts et Vielsalm.

La problématique de l'offre de trains pour les étudiants sur la ligne 42 a dès lors été réexaminée. Les améliorations suivantes ont pu être apportées :

Ajout d'un train P le matin entre Liège et Gouvy avec une arrivée à Trois-Ponts à 08:15, à Vielsalm à 08:28 et à Gouvy à 08:38.

Ajout d'un train P l'après-midi entre Trois-Ponts et Gouvy (Trois-Ponts 16:12; Vielsalm 16:24 et Gouvy 16:34), du lundi au vendredi à l'exception du mercredi et ajout d'un train P le mercredi (départ de Trois-Ponts 12:12; Vielsalm 12:24 et Gouvy 12:34).

- **Absence de cadence horaire sur la ligne 42 Liège - Luxembourg**

Etant donné le faible taux de fréquentation observé sur la ligne 42 et l'obligation pour la SNCB de travailler avec une enveloppe budgétaire fermée, il n'a pas été possible de passer à la cadence horaire sur cette ligne dans le cadre du nouveau plan de transport.

- **Maintien d'une relation directe Gouvy - Bruxelles**

Le seul train direct de Gouvy vers Bruxelles et celui du retour le soir, sont remplacés par une liaison avec correspondance en gare de Liège-Guillemins de 7 minutes et cela, durant toute la journée.

En effet, étant donné l'intervalle de 10h entre l'arrivée et le départ de ces trains directs à Bruxelles, les navetteurs actuels utilisent soit l'un, soit l'autre et doivent prendre au moins une correspondance en gare de Liège-Guillemins (18 minutes).

De fait, l'examen de la fréquentation de ces trains révèle que le train du matin embarque moins de 50 voyageurs en provenance de la ligne 42 vers Bruxelles. Le soir, le train est a priori utilisé par moins de 5 voyageurs de la ligne 42.

Enfin, compte tenu des principes d'élaboration du plan de transport de décembre 2014 et des éléments mentionnés ci-avant, le choix de ne plus dévier les équivalents de ces 2 trains de la destination régulière de cette relation a été maintenu.

- **Succession des trains L et IC**

La succession des trains L Marloie – Liège et des trains IC Luxembourg – Liège existe déjà aujourd'hui entre Rivage et Liège. Outre les voies uniques sur les lignes 42 et 43 qui pénalisent fortement les possibilités de circulation, l'horaire de ces 2 relations a été défini en tenant compte des correspondances à assurer à Liège (vers Bruxelles) et à Marloie (vers Namur et Libramont / Arlon) ainsi qu'en fonction des possibilités sur le réseau luxembourgeois.

- **Absence de desserte cadencée de Liège-Palais depuis les lignes 42 et 43**

La relation cadencée horaire de la ligne 43 Marloie – Rivage – Liège continue à

desservir les points d'arrêt de la ligne 34 jusqu'à Liers.

En ce qui concerne la ligne 42 Gouvy – Rivage – Liège, lorsque le matériel prévu pour effectuer le trajet Luxembourg – Liège sera homologué sur le réseau luxembourgeois, il sera réutilisé rapidement en 12 minutes à Liège. Il n'y a donc plus de desserte possible de la ligne 34 depuis l'axe Gouvy – Rivage.

Ces adaptations finales du plan de transport ont été expliquées fin juin lors de nouvelles sessions d'informations destinées aux élus locaux, régionaux et fédéraux. En complément de ces roadshows, les nouveaux horaires sont mis à la disposition du public, à titre provisoire, depuis le début du mois de juillet. Ils sont consultables sous la forme d'un route planner accessible via la page Corporate du site de la SNCB (www.sncb.be). Dès le 22 septembre, les nouveaux horaires seront mis à la disposition du public sur le planificateur de voyage de la SNCB.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations les meilleures.



Jo Cornu